
INSTITUT de CANCEROLOGIE de L'OUEST (ICO)

Bd Jacques Monod

44805 SAINT-HERBLAIN

Version 1.2 : décembre 2024

**Annexe 2 au CERFA n°14734-04 – Demande d'examen au
cas par cas**

Projet : Construction d'un parking silo R+3 avec ombrières sur un
parking existant de l'ICO – Centre René Gauducheau

Sommaire

1. INTITULÉ DU PROJET	1
2. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE	1
3. CONTEXTE REGLEMENTAIRE	1
4. CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET	2
4.1. Nature du projet	2
4.2. Objectifs du projet	2
4.3. Description sommaire du projet.....	2
4.4. Procédures administratives d'autorisation.....	3
4.5. Dimensions et superficie globale du projet.....	3
4.6. Localisation du projet	3
5. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION ENVISAGÉE	5
6. CARACTERISTIQUES DE L'IMPACT POTENTIEL DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE	11
6.1. Incidence susceptible du projet.....	11
6.2. Effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés.....	14
6.3. Effets de nature transfrontalière.....	14
6.5 Séquence de mesures Eviter, Réduire et Compenser	15
7. AUTO-EVALUATION	17
ANNEXES	18

Liste des figures et tableaux

Figure 1 . Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/150 000ème	3
Figure 2 . Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/50 000ème.....	4
Figure 3: Contours cadastraux	4
Figure 4. Carte des ZNIEFF à proximité du site	5
Figure 5 . BASIAS à proximité du site.	8
Figure 6 . Carte des N2000 à proximité du site	9

1. INTITULÉ DU PROJET

Construction d'un parking silo R+3 avec ombrières sur un parking existant de l'ICO – Centre René Gauducheau.

2. IDENTIFICATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Porteur du projet	INSTITUT de CANCEROLOGIE de L'OUEST (ICO)
Adresse	Bd Jacques Monod
N° SIRET	44 805 Saint-Herblain

3. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour la rubrique 41-a « Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus ».

Afin de répondre à la demande de l'autorité environnementale et d'anticiper les éventuels enjeux environnementaux inhérents à ce projet, A.D Environnement a été sollicité pour réaliser un état des lieux environnemental global et le dossier d'examen au cas par cas.

La présente étude confronte les caractéristiques du projet avec les exigences réglementaires et la vulnérabilité environnementale des milieux susceptibles d'être impactés.

Ce rapport complète le CERFA n°14734-04 sur les éléments suivants :

- Caractéristiques du site et du projet d'aménagement ;
- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée ;
- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine.

4. CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET

4.1. Nature du projet

L'existant est un parking aménagé en 2014 pour répondre à la demande de stationnement sur Le centre ICO de Centre René Gauducheau.

Le projet vise à :

- Construire un parking silo de 3 étages
- Création de 195 places supplémentaires
- Reprendre la voie de circulation du parking existant au niveau du silo
- Mise en place de panneaux photovoltaïques (622 m²).

4.2. Objectifs du projet

Aujourd'hui, l'objectif de l'ICO est de compléter son parc de stationnement actuel en l'augmentant de 195 places, tout en anticipant un besoin futur de densification du site, en regroupant l'ensemble des besoins en stationnement.

4.3. Description sommaire du projet

Dans sa **phase travaux** : création d'un parking silo R+3 et remaniement de la voie de circulation d'une partie du parking existant. Reprise des tracés des places de parking en PMR (ajout de 7 places). Et installation de bornes de recharges électriques.

Dans sa **phase exploitation** : le site est à vocation d'un parc de stationnement ouvert au public.

Les visiteurs et le personnel stationneront sur le parking, le nombre de places est détaillé ci-dessous :

Niveau	Nombre de normales	Nombre de PMR	Nombre de place RVE	Nombre total de places VL
Rdc	63			63
R+1	69			69
R+2	69			69
R+3	59		13	72
Total	260	0	13	273

En plus au RDC se trouveront 30 places vélos et 10 places motos.

Le nombre de places PMR sera augmenté sur le parking extérieur de 7 places à 13 dont une RVE (recharge de véhicules électriques).

L'existant comprend 395 places dont 7 PMR.

En totalité le parking sera amené à 590 places dont 13 PMR (dont une RVE) et 14 places RVE (dont 1 PMR).

4.4. Procédures administratives d'autorisation

La procédure qui concerne le projet est :

- Permis de construire
- Dossier loi sur l'eau : la situation administrative est en train d'être clarifiée afin de déterminer si un porté à connaissance doit être apporté à la DDTM.

4.5. Dimensions et superficie globale du projet

Surface projet modifié = 2 225 m²

Bâtiment /parking silo = 1 825 m²

Retournement modifié = 400 m²

4.6. Localisation du projet

Le projet est localisé sur la commune de Saint-Herblain (44), dans le département de la Loire Atlantique. La commune fait partie de la métropole de Nantes.

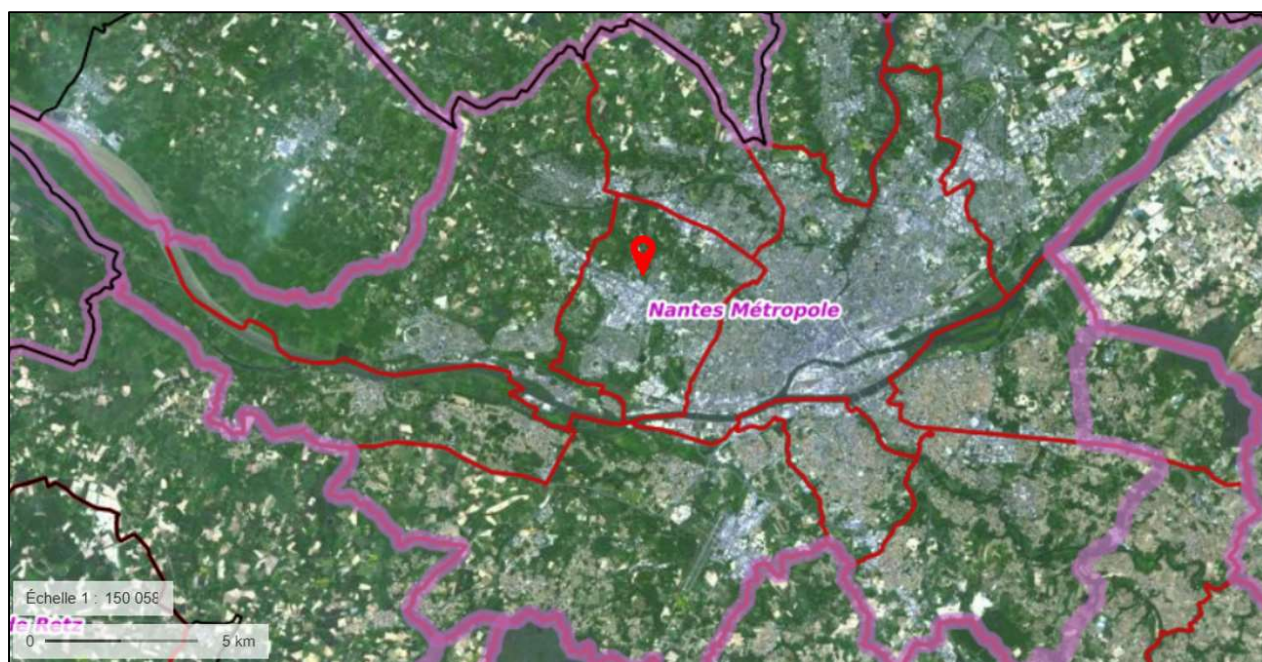


Figure 1 . Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/150 000ème

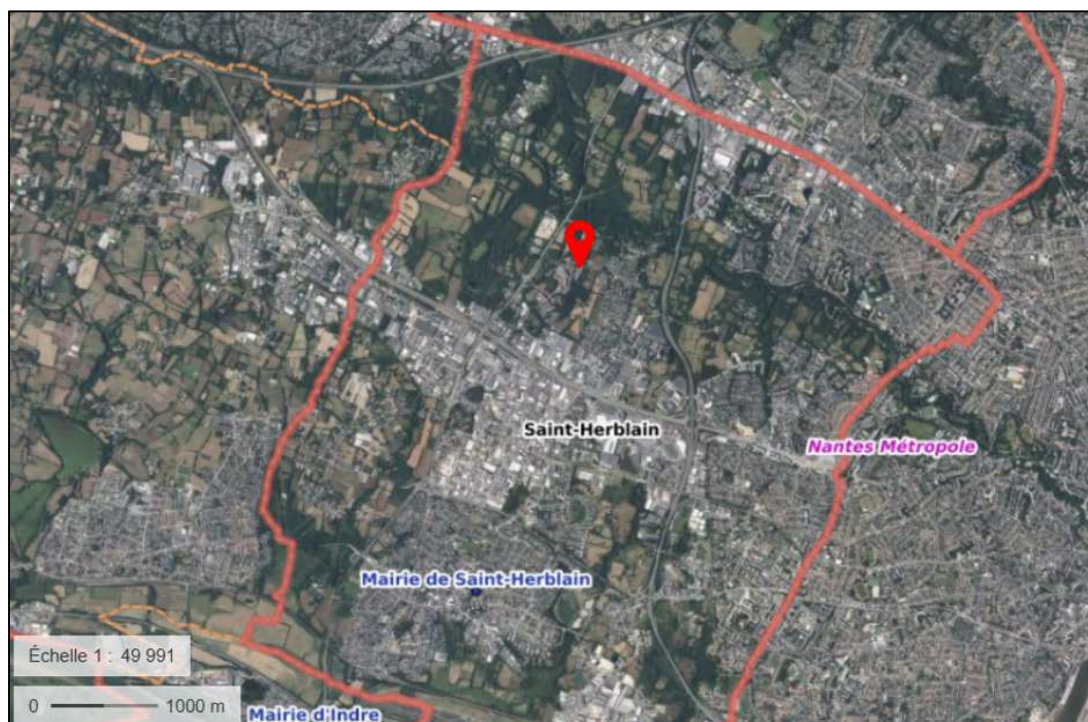


Figure 2 . Localisation du site sur fond cartographique de l'IGN 1/50 000ème

Le projet est situé au Nord du bourg de la commune de Saint-Herblain en face de l'Hôpital Nord Laennec à l'adresse suivante : Bd Professeur Jacques Monod 44805 Saint-Herblain. Il se localise sur la parcelle suivante : EC – 366.

La figure ci-dessous reprend les contours du projet :



Figure 3: Contours cadastraux

Après consultation du PLUm de la métropole de Nantes, la parcelle et le projet sont en zone Us « dédiée aux grands équipements d'intérêt collectif et de services publics qui concourent au fonctionnement de la métropole ».

5. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION ENVISAGÉE

PROJET SITUÉ DANS	COMMENTAIRES
ZNIEFF	NON, La ZNIEFF la plus proche se situe à 370 m du projet : ZNIEFF type II « VALEE DE LA CHEZINE » Id. 520616256  Figure 4. Carte des ZNIEFF à proximité du site
ZONE MONTAGNE	NON

ARRETE PROTECTION BIOTOPE	NON Le site n'est pas localisé au droit d'un arrêté de protection de biotope.										
COMMUNE LITTORALE	NON										
PARC NATUREL	NON										
PLAN PREVENTION DES BRUITS	OUI, La commune possède un plan d'exposition au bruit pour l'aérodrome de Nantes Atlantique. Le projet n'est pas concerné par ce plan d'exposition. La commune apparaît également dans le Plan Bruit Transport Terrestre Loire Chézine.										
SITE INSCRIT AU PATRIMOINE / MONUMENT HISTORIQUE / PATRIMOINE REMARQUABLE	NON, La commune et le projet se trouvent en dehors des zones de présomption de prescription archéologique. Le projet est en dehors des périmètres de protection des monuments historiques les plus proches : - Manoir de la Pâclais (2.5 km) - Eglise paroissiale Saint-Hermeland (3km)										
ZONE HUMIDE REFERENCEE	NON, Le projet concerne une zone entièrement artificialisée et imperméabilisée.										
PPRN / PPRT (prescrit ou approuvé) sur la commune	OUI Sur la commune existe un risque d'inondation et un risque de retrait et gonflement des argiles. Le projet n'est concerné par aucun de ces deux risques. Plan de prévention des risques inondations (PPRi) <table border="1"> <thead> <tr> <th>PPRi</th><th>Prescrit le</th><th>Approuvé le</th><th>Site concerné</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PPRi – de la Loire Aval dans l'agglomération nantaise.</td><td>/</td><td>31/03/2014</td><td>NON</td></tr> </tbody> </table>			PPRi	Prescrit le	Approuvé le	Site concerné	PPRi – de la Loire Aval dans l'agglomération nantaise.	/	31/03/2014	NON
PPRi	Prescrit le	Approuvé le	Site concerné								
PPRi – de la Loire Aval dans l'agglomération nantaise.	/	31/03/2014	NON								

SITE ET SOLS POLLUÉS

NON - Le site n'est pas référencé dans la base de données BASIAS, deux sites sont recensés dans un rayon de 500 m autour du site d'étude.

Code	Distance au site	Activités / Observations
SSP4002746	150m au Sud	<u>CENTRE GAUDUCHEAU (CHU NORD)</u> Utilisation, Dépôt source radio active, sources scellées et non scellées
SSP4002704	450m au Sud	<u>CHR de NANTES</u> Stockage déchets par incinération
SSP4002785	740m au Sud)	<u>ETUDES ET GRANDS TRAVAUX DE L'ATLANTIQUE Ste</u> Ste,Dépôt mixte souterrain

	 Figure 5 . BASIAS à proximité du site.
ZONE DE REPARTITION DES EAUX	NON
PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE DE CAPTAGE AEP /EAU MINERALES	NON - Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection de captage.
DANS UN SITE INSCRIT	NON

PROJET SITUÉ DANS OU À PROXIMITÉ	COMMENTAIRES
Natura 2000	NON Aucune zone NATURA 2000 ne se trouve au droit et à proximité du site. La Natura 2000 la plus proche se trouve à 2.5 km du site de l'autre côté d'une bande urbanisée.  Figure 6 . Carte des N2000 à proximité du site
Sites classés	OUI -

	ICO – DECLARATION AVEC CONTROLE Rubrique 1185-2-a - Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone (DC) Rubrique 2910-A-2 - Installation de combustion (DC) Rubrique 4725-2 – Oxygène (numéro CAS 7782-44-7) (D) ICPE à proximité : 450m - Hôpital nord - ENREGISTREMENT Rubrique 2921 - Installations de refroidissement évaporatif 740m - Etablissement français du sang - AUTORISATION Rubrique 2680 - Organismes génétiquement modifiés (mise en œuvre industrielle ou commerciale) & 2681 Mise en œuvre industrielle de micro-organismes naturels pathogènes
--	---

6. CARACTERISTIQUES DE L'IMPACT POTENTIEL DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE

6.1. Incidence susceptible du projet

INCIDENCES POTENTIELLES		COMMENTAIRES
RESSOURCES	Prélèvements d'eau	NON
	Drainage ou modifications des masses d'eau souterraines	NON
	Excédentaire en matériaux / déblais	NON – les déblais/remblais seront strictement limités au terrassement et ne seront pas excédentaires
	Déficitaire en matériaux / remblais	NON – les déblais remblais seront strictement limités au terrassement et ne seront pas excédentaires
	En adéquation avec les ressources disponibles (alimentation en eau potable et assainissement)	OUI - Le site ne consommera pas d'eau potable et ne produira pas d'eaux usées

MILIEU NATUREL	Impact sur la biodiversité	NON - Le projet se fera entièrement sur une zone déjà artificialisée et imperméabilisée du parking actuel. Le projet laissera ainsi les espaces verts présents en l'état.
	Si dans Natura 2000, impact sur les habitats concernés	NON - La Natura 2000 la plus proche se trouve à 2.5 km du site de l'autre côté d'une bande urbanisée.
	Engendre-t-il une consommation d'espace naturel, agricole, forestier, ou maritimes	NON - Le projet se fera entièrement sur une zone déjà artificialisée et imperméabilisée du parking actuel. Le projet laissera ainsi les espaces verts présents en l'état.
RISQUES	Technologiques	NON - Pas de site SEVESO à proximité du projet. <u>2 sites ICPE sont à enregistrement ou autorisation à moins de 500m :</u> 450 m - Hôpital nord - ENREGISTREMENT Rubrique 2921 - Installations de refroidissement évaporatif- ENREGISTREMENT 740m - Etablissement français du sang - AUTORISATION Rubrique 2680 - Organismes génétiquement modifiés (mise en œuvre industrielle ou commerciale) & 2681 Mise en œuvre industrielle de micro-organismes naturels pathogènes

	Naturels	NON - Sur la commune existe un risque inondation et un risque de retrait et gonflement des argiles. Le projet n'est concerné par aucun de ces deux risques.
	Sanitaires	NON
NUISANCES	Trafic	NON - Les places qui seront créées permettront de remplacer les stationnements d'un parking existant qui sera remplacé par un bâtiment. Le Flux sur le site restera identique, il sera redirigé vers le nouveau parking. Pour une première phase, il est envisagé un sens unique de circulation afin de simplifier les flux du parking silo. Cependant, la conception permettra de basculer sur un accès unique (entrée/sortie)
	Sources de bruits et/ou subit nuisances sonores	NON
	Engendre ou/et subit odeurs	NON
	Engendre ou/et subit émissions lumineuses	OUI , Les éclairages seront choisis parmi des solutions LED et étanches. La commande se fera par détecteurs de présence et sonde crépusculaire.
	Engendre ou/et subit vibrations	NON

EMISSIONS	Rejet dans l'air	NON
	Rejet liquides (si oui dans quel milieu)	NON
	Effluents	NON - Gestion des eaux pluviale existante, un redimensionnement a été réalisé pour le parking silo en suivant les nouvelles règle de dimensionnement sur la commune cf Notice hydraulique en annexe Bassin enterré de 101 m ³ et rejet limité au réseau interne du site.
	Production de déchets non dangereux, inertes, dangereux	NON
PATRIMOINE/ CADRE DE VIE/ POPULATION	Atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager	NON - Le projet ne se trouve pas dans une zone architecturale, culturelle ou archéologique à enjeux.
	Engendre modification activité humaine et usage des sols	NON - L'usage du sol reste identique : parking
6.2.Effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés		NON
6.3.Effets de nature transfrontalière		NON

6.5 Séquence de mesures Eviter, Réduire et Compenser

Mesures d'évitement (E) – En phase travaux	
Précautions contre le risque de pollution	
Objectif	Prendre toutes les précautions nécessaires pour réduire le risque de pollution des eaux superficielles et souterraines.
Description	Mise en place d'une charte chantier avec plan de localisation des installations de chantiers éloignées des zones les plus sensibles
Suivi	Cahier des charges des entreprises + plan de chantier – Suivi de chantier + sensibilisation en début de chantier – Vérification hebdomadaire de la tenue du chantier par le chef de chantier
Mesures de réduction (R) – En phase travaux	
Mise en place d'une procédure d'alerte et de confinement en cas de pollution	
Objectif	Limitier les impacts sur les eaux superficielles et souterraines
Description	Procédure d'alerte
Suivi	Cahier des charges des entreprises + Suivi de chantier + Sensibilisation + Vérification par le responsable chantier désigné
Mesures de réduction (R) – En phase exploitation	
Mise en place de panneaux photovoltaïques	
Objectif	Diversifier l'approvisionnement énergétique
Description	Mise en place de 622 m ² de surface de panneaux photovoltaïques en toiture (ombrières)
Suivi	Suivi et entretien des panneaux photovoltaïques
Mise en place de bornes de recharge des véhicules électriques	
Objectif	Favoriser les modes de transports non thermiques et participer à la diminution des émissions de CO2
Description	Mise en place de 14 places câblées et trente de places de stationnement pour les vélos.
Suivi	Suivi et entretien des bornes
Favoriser les déplacements par mode doux (piétons, cycles)	
Objectif	Limitier la production de bruit émis par le trafic routier Inciter les employés et les visiteurs à maintenir une activité physique régulière
Description	Mise en place de trente places de stationnement pour les vélos
Suivi	Vérification du bon état des places

Limiter les nuisances lumineuses	
Objectif	Limiter les nuisances lumineuses pour la faune nocturne
Description	Eclairage sur détecteur de présence et sonde crépusculaire (réduire)
Suivi	-
Mesures de compensation (C) – En phase - exploitation	
Redimensionnement de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales comblé	
Objectif	Redimensionner l'ouvrage comblé avec la nouvelle réglementation en vigueur
Description	Redimensionnement d'un ouvrage pour les surfaces modifiées avec augmentation du volume d'ouvrage de 45 m ³
Suivi	-

7. AUTO-EVALUATION

Selon ses caractéristiques, le site visé est soumis à une procédure cas par cas au titre de la nomenclature annexée à l'article R122-2 du Code de l'Environnement pour la rubrique 41 - a « Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus ».

Au vu des différents éléments de l'étude :

- Le projet n'engendrera pas d'enjeux majeurs en termes d'environnement ;
- Le projet engendrera peu d'impacts/nuisances supplémentaires ;
- Le projet n'engendra pas de modification des fonctions du sol ;
- Le projet n'engendra pas de modification des usages du sol ;
- Le projet n'engendra pas de modification des surfaces imperméabilisées sur le site ;
- Le projet prend en compte l'évolution de la réglementation pour la gestion des eaux pluviales.
- Le projet prend en compte la réduction des pollutions lumineuses du futur parking silo.

Au vu des éléments ci-dessus, nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

ANNEXES

Annexe 1 : « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire »

Annexe 2 : présent rapport

Annexe 3 : Plan de masse du projet